

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT  
DURABLE ET DE LA MOBILITE**

**Service eau**

Dossier suivi par :  
Anthony MARTIN

N/réf. : AM/AR/VH  
PJ : diaporama  
Liste d'émargement  
Rapport d'activités 2022  
Rapport d'activités 2023

## **COMPTE RENDU DE RÉUNION**

Date : .....14 décembre 2023  
Heure de début : ...09 h 15  
Heure de fin : .....12 h 00  
Lieu : Centre administratif J. Monnet - LAVAL

Objet : Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Mayenne

Présents : (Cf. liste d'émargement)

Monsieur Louis MICHEL (Président de la Commission Locale de l'Eau) ouvre la séance et présente les points à l'ordre du jour.

Les éléments suivants sont des précisions ou remarques au diaporama présenté transmis avec le présent compte-rendu.

### **1. Présentation de l'avancement de la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2070**

Les objectifs et un point d'avancement de ces études ont été présentés en particulier les parties Usages et Milieux. Par la suite, Madame Pauline BUSSON (DREAL Pays de la Loire) a présenté le cadre des démarches de type Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE). L'objectif étant que l'ensemble des membres de la CLE dispose d'un état des lieux quantitatif de la ressource en eau sur le bassin du SAGE Mayenne et le cadre de la démarche PTGE.

A la suite de ces présentations, M. MICHEL a sollicité l'avis des différents membres de la CLE du SAGE Mayenne. Les différents services de l'Etat ont exprimé un avis positif. En effet, selon M. DELISEE (OFB), le SAGE Mayenne n'est plus très loin d'une étude Habitat, Milieux, Usages, Climat. Ils sont en faveur de l'engagement dans un PTGE. Mme DETOURBE (DDT 53) salue la démarche d'anticipation du SAGE Mayenne tout en insistant sur le fait qu'il est intéressant de pouvoir prendre plus de temps pour suivre l'avancement des différentes études voisines. Enfin, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne salue la démarche et informe que les études comprises dans les PTGE peuvent être financées mais aussi que l'animation de ce type d'études est importante à maintenir.

M. SEYEUX (CCI 53) a rappelé que le lien entre le plan d'actions de préservation quantitative de la ressource en eau et le volet économique sera à prendre en compte. La composition du comité de pilotage sera importante afin d'intégrer le monde économique. M. PELLUAU (Syndicat des irrigants) a demandé quelles seront les décisions politiques après ces études. Il est rappelé que le plan d'actions sera débattu au sein du COPIL PTGE et de la CLE au regard des résultats des études HMUC et socio-économique.

**Hôtel du Département**  
39 rue Mazagran  
CS 21429  
53014 LAVAL CEDEX

☎ 02 43 09 55 21  
✉ sage.mayenne@lameyenne.fr

www.sagemayenne.fr

Pour donner suite à ces présentations, M. Louis MICHEL demande aux membres de la CLE de statuer sur l'engagement du SAGE Mayenne vers une démarche de type Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau.

Vote :

Vote :	Nombre de votants : 31
Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	0

La CLE du SAGE Mayenne est favorable à l'engagement du SAGE Mayenne dans une démarche PTGE.

La prochaine étape sera donc la construction d'une feuille de route du PTGE en lien avec les services de l'état.

Les actions sans regrets mises en place par la cellule du SAGE depuis début 2022 ont été présentées (Cf. Diaporama). Elles sont aussi disponibles sur le site du SAGE Mayenne. Un bilan des actions réalisées en 2023 et les perspectives pour 2024 ont aussi été présentés.

Deux exemples d'actions ayant un rôle favorable sur la gestion quantitative et portés par des maitres d'ouvrage du bassin sont aussi exposés :

- Programme bocager de la CCPCG
- Suivi des ressources en eau superficielles et souterraines par le SMBVAR

## 2. Dossier pour avis :

### a. CT EAU :

#### ➤ CT EAU Mayenne amont :

Le premier CT Eau présenté est celui du secteur « *Mayenne amont* ». Ce CT Eau est composé de 15 maîtres d'ouvrages

Avec ce nouveau contrat, deux maîtres d'ouvrages seront intégrés (Mayenne communauté et la commune de Bagnoles de l'Orne) afin de développer une démarche bocage pour le premier et dans le cadre de la renaturation de la Vée pour le second.

Après la présentation du bilan financier et des perspectives du nouveau contrat, le CT EAU Mayenne amont 2024-2026 est validé à l'unanimité.

#### ➤ CT EAU Basses Vallées Angevines :

Le second CT Eau présenté est celui du secteur « *Basses Vallées Angevines* ».

Ce CT Eau est composé de deux structures porteuses (le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme et le Conseil Départemental du Maine et Loire). Au total, 14 maitres d'ouvrages sont présents dans ce CT Eau 2024-2026 pour un budget prévisionnel d'environ dix millions d'euros.

Après la présentation du bilan financier et des perspectives du nouveau contrat, le CT EAU des Basses Vallées Angevines 2024-2026 est validé à la quasi-unanimité (1 abstention).

*Le Président de la commission locale de l'eau,*

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, stylized strokes that form a cursive representation of the name 'Louis MICHEL'.

*Monsieur Louis MICHEL*